EJC
Ecole de Journalisme et de Communication
Etablissement privé d'enseignement supérieur

JOURNALISTE

Rentrée 2009

FORMATION

Entrée après le bac

Diplôme Journaliste
En 3 ans

Entrée après un bac+2

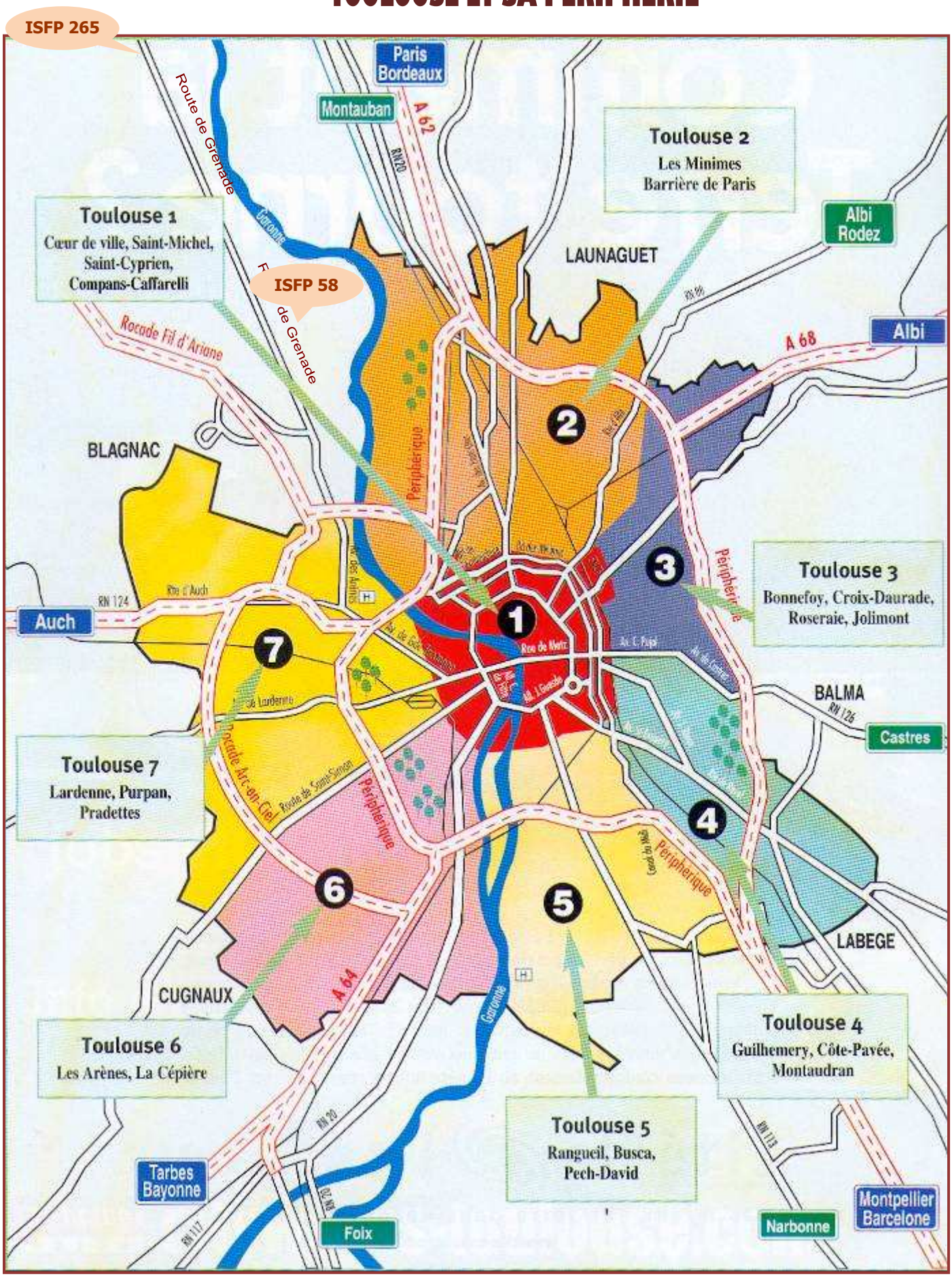
Diplôme Journaliste
En 2 ans

Entrée après la licence

Diplôme Supérieur Journaliste
En 3 ans

INSTITUT SUPERIEUR DE FORMATION PROFESSIONNELLE : 58 & 265, rout
Téléphone : 05 61 71 60 43 – Télécopie : 05 61 71 98 04 – Site : www.isfp.net – Courriel : ejc@isfp.net
N° académique d'établissement : 031 23 86 A - Centre de formation 73310133331 - N° Siret 477 863 922 00019 - Code APE 8559A

TOULOUSE ET SA PERIPHERIE



Sommaire

PRESENTATION DE L'ISFP 5

MOYENS PEDAGOGIQUES 6

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE PERMANENTE 6
LE PROFESSEUR-FORMATEUR PRINCIPAL 6
LE SECRÉTARIAT DE FORMATION 7
LE SOUTIEN SCOLAIRE 7
LE CENTRE DE DOCUMENTATION 7
LES INTERVENANTS PROFESSIONNELS 7
LES COURS DE SECOURISME 7
COUVERTURE SOCIALE 7
LA PEDAGOGIE INDIVIDUALISEE 8

PLAN DE FORMATION 9

DIPLOME DE JOURNALISTE 10

SCOLARITÉ GÉNÉRALE 10
FRAIS DE FORMATION 10
FORMULES DE PAIEMENT 10
CALENDRIER FINANCIER 10
VOLUME HORAIRE DE FORMATION DJ 11

DIPLOME SUPERIEUR DE JOURNALISTE 12

SCOLARITÉ GÉNÉRALE 12
FRAIS DE FORMATION 12
FORMULES DE PAIEMENT 12
CALENDRIER FINANCIER 12
VOLUME HORAIRE DE FORMATION DSJ 13

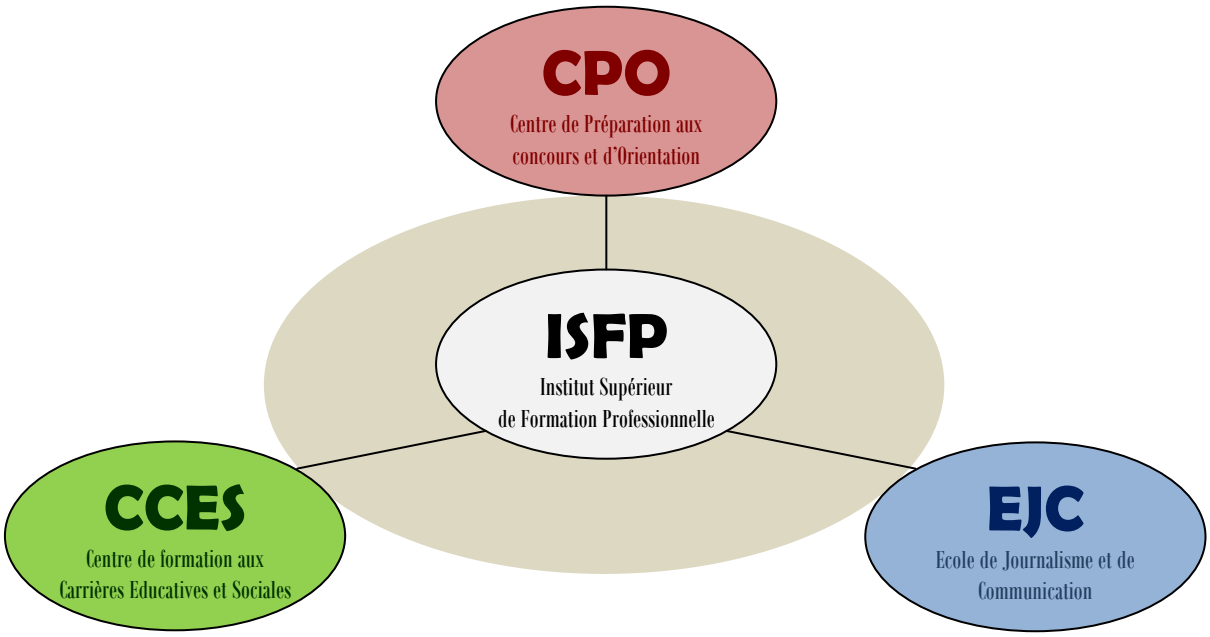
MODULES DE FORMATION 14

MODULE HI101 - LE MONDE DE 1490 A 1914 14
MODULE HI102 - LE MONDE DE 1914 A 1989 15
MODULE HI201 - LE MONDE DE 1989 A AUJOURD'HUI 16
MODULE HI202 - L'EUROPE 17
MODULE GE103 - GEOGRAPHIE DES ENSEMBLES MONDIAUX 18
MODULE GE203 - JEUX ET ENJEUX POLITIQUES, ECONOMIQUES ET SOCIAUX 19
MODULE GE515 - ACTUALITE 19
MODULES GE301 ET GE401 - THEMATIQUES DU MONDE ACTUEL 20
MODULES SH112 ET SH212 - PSYCHOSOCIOLOGIE 21
MODULE SH304 - INTRODUCTION THEMATIQUE A L'EPISTEMOLOGIE 22
MODULE SH305 - STATISTIQUES 22
MODULES SS106 ET SS206 - ECONOMIE ET DROIT CONSTITUTIONNEL 23
MODULES SS306, SS406 ET SS506 - ECONOMIE ET DROIT DES MEDIAS 24
MODULE SS213 - HISTOIRE DU JOURNALISME 25
MODULES SS318 ET SS418 - INSTITUTIONS DES GRANDES PUISSANCES MONDIALES 25
MODULES LV104 ET LV204 - LANGUE FRANCAISE ET CULTURE LITTERAIRE ARTISTIQUE 26
MODULES LV107 A LV507 - LANGUE ANGLAISE ET CIVILISATION 27
MODULES LV208 A LV508 - LANGUE ESPAGNOLE, INITIATION ET CIVILISATION 27
MODULES FP105 ET FP205 - TECHNIQUES ET PRATIQUES D'EXPRESSION ET DE COMMUNICATION 28
MODULES FP312 A FP512 - COLLECTE ET ANALYSE DE L'INFORMATION ECRITE 29
MODULES FP315 A FP515 ET FP316 A FP516 - TRAITEMENT DE L'INFORMATION RADIO / AUDIOVISUEL 30

VIE PRATIQUE 31

Présentation de l'ISFP

L'ISFP est un établissement d'enseignement supérieur privé qui regroupe trois départements :



L'ISFP est installé sur trois sites :

58 Route de Grenade
Tél. 05 61 71 60 43 – Fax. 05 61 71 98 04

DIRECTION GENERALE ET ADMINISTRATIVE :
Accueil et standard
Service comptable
Service communication
Secrétariat de direction

SERVICE EDUCATIF
Coordination pédagogique du CPO, du CCES et de l'EJC

58 Bis Route de Grenade
Tél. 05 61 71 60 43 – Fax. 05 61 71 98 04

CENTRE DE DOCUMENTATION :
Documentation spécialisée

ATELIER MULTIMEDIA :
Salle informatique multimédia (traitement de texte, atelier interactif de langues, atelier éducatif, Internet…)

STUDIO AUDIOVISUEL

ATELIER CUISINE PEDAGOGIQUE (BTS)

ATELIER COUTURE PEDAGOGIQUE (BTS)

SALLES DE COURS *(40 % de la totalité)*

LIEU RESSOURCES ENSEIGNANTS

265 Route de Grenade - Tél. 05 62 74 12 45 – Fax. 05 62 74 15 01

SOUS-DIRECTION PEDAGOGIQUE

SECRETARIAT DE FORMATION : *vie scolaire, suivi individualisé, contrôle*

SALLES DE COURS *(60 % de la totalité)*

SALLE DE CONFERENCE

FOYER

Moyens pédagogiques

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE PERMANENTE

Pluridisciplinaire, l'équipe pédagogique couvre, spécialité par spécialité, l'ensemble des besoins de la formation.

Elle est encadrée par le directeur M. Casenave, le directeur-adjoint M. Le Doaré, le coordonnateur pédagogique M. Amad, un professeur-formateur principal permanent expérimenté et par des enseignants couvrant les diverses disciplines :

▪ M. ALA	Traitement de l'information : Radio
▪ M. AMAD	Le Monde de 1490 à 1914 Le Monde de 1914 à 1989 Thématiques du monde actuel (GE301)
▪ Mme BAUDIN	Traitement de l'information : Audiovisuel
▪ M. CAMUS	Economie et droit Economie et droit des médias
▪ M. CASENAVE	Epistémologie
▪ M. ESOLBI	Statistiques
▪ M. GABALDA	Photographie
▪ Mme GUINDO	Langue vivante étrangère : Espagnol
▪ Mme KHALLOUKI	Collecte et analyse de l'information écrite
▪ Mme LAMOLE	Langue vivante étrangère : Anglais
▪ Mme ROSA	Psychosociologie
▪ Mme MALATERRE	Techniques et pratiques d'expression et de communication, activités professionnelles
▪ M. PECH	Le Monde de 1989 à aujourd'hui Jeux et enjeux politiques, économiques et sociaux Géographie des ensembles mondiaux Langue française et culture littéraire et artistique L'Europe Thématiques du monde actuel (GE401)
▪ M. PINEL	Economie et droit Institutions des grandes puissances mondiales Histoire du journalisme
▪ M. PONS	Photographie

La force de cette **équipe pédagogique** réside dans sa **permanence**, dans une **pédagogie individualisée** ainsi que dans ses compétences professionnelles individuelles.

LE PROFESSEUR-FORMATEUR PRINCIPAL

Chacune des formations est encadrée par un Professeur-formateur principal.
Celui-ci participe à **l'élaboration des contenus** et coordonne le **suivi individuel**. Il autorise et accompagne les stages en structures professionnelles.

Pour ce suivi, il propose au Conseil Pédagogique la prise en charge, dans les groupes de soutien scolaire, des étudiants en difficulté. Cette prise en charge peut être ponctuelle ou continue. Il peut aussi, toujours sur proposition au Conseil Pédagogique, demander l'intervention du médiateur de formation.

LE SECRÉTARIAT DE FORMATION

Le secrétariat de formation a pour fonction d'encadrer la vie scolaire et la surveillance, de gérer l'application et le suivi des emplois du temps, d'assurer le pointage des présences-absences et de suivre l'ensemble des dossiers pédagogiques individuels.

LE SOUTIEN SCOLAIRE

Durant la scolarité diverses mesures de soutien sont mises en place afin d'aider l'étudiant qui éprouve des difficultés à suivre le groupe avec lequel il étudie. L'une de ces mesures consiste à soutenir scolairement l'étudiant.
La demande de cours de soutien scolaire est faite par le Professeur-formateur principal. Cette demande est soumise au Conseil Pédagogique qui est seul compétent et qui, à ce titre, prend la décision.

Afin de favoriser les objectifs pédagogiques de l'ISFP, les cours de soutien sont compris dans les frais de préparation et à ce titre ne peuvent donner lieu à aucun financement complémentaire de la préparation dont le prix pour chacune est ferme et définitif.

Les objectifs du soutien scolaire sont :

- la remise à niveau des étudiants afin qu'ils puissent suivre la progression des cours communs et cela dans l'ensemble de leurs contenus ;
- la remise à niveau d'homogénéité de la classe qui permet de préserver la dynamique éducative du groupe et des individus. Ainsi la classe préservera ses performances sans sacrifier certains de ses étudiants à la bonne marche du groupe.

Notre pédagogie n'est pas une pédagogie d'exclusion afin d'atteindre des objectifs réalistes pour quelques-uns, mais plutôt une pédagogie individualisée permettant au plus grand nombre d'accéder aux concours dans de bonnes conditions et de les réussir. Les meilleurs ne sont donc pas lésés par la "résistance" de certains. Et ceux qui éprouvent des difficultés peuvent compter sur l'environnement complémentaire pour se préparer et préserver leur dynamique personnelle.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION

L'ISFP met à la disposition de ses étudiants un centre de documentation réunissant plus de cinq mille documents (bibliothèque spécialisée, presse, cdrom, dvd…)

Des équipements favorisent la consultation sur place des documents, de leur étude et de leur traitement :

- un atelier informatique en libre service avec accès Internet
- un atelier informatique de 16 postes multimédias (bureautique, image, son, web) et un fond de cdroms éducatifs et pédagogiques (langues, encyclopédie, sciences, culture générale…) qui permettent de travailler en groupe ou en autonomie.

LES INTERVENANTS PROFESSIONNELS

Durant toute l'année scolaire des représentants des professions du journalisme (presse écrite, radio, télévision, Internet) interviendront à l'EJC dans le cadre des objectifs de découverte, de formation et de spécialisation (présentation de divers aspects de la profession, de certaines pratiques professionnelles et de la culture professionnelle de ce métier).

LES COURS DE SECOURISME

Durant l'année scolaire, des sessions de formation à l'AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours) seront organisées par le service régional des Sapeurs Pompiers.

COUVERTURE SOCIALE

Les étudiants bénéficient du statut étudiant et sont assujettis à la Sécurité Sociale étudiante. La carte d'étudiant donne droit aux diverses réductions et avantages étudiants.

LA PEDAGOGIE INDIVIDUALISEE

Il est nécessaire que l'étudiant donne le **meilleur de lui-même** pour réaliser ses ambitions. Les meilleurs ne sont pas forcément ceux qui sont supposés être les meilleurs absolument mais plutôt ceux qui, dans le **cadre précis d'un projet professionnel** bien ciblé et en cela fondé sur des critères objectifs, donneront le meilleur d'eux-mêmes, c'est-à-dire qu'ils feront preuve d'une grande **motivation** fondée sur la **détermination** et la **lucidité** quant aux objectifs fixés.

Une pédagogie individualisée s'élabore à partir d'une **évaluation des acquis** dans le cadre d'un **suivi individuel.**
C'est une adaptation du **processus éducatif** aux différences individuelles des étudiants. Elle suppose la connaissance des aptitudes, des inclinations et des intérêts de chaque étudiant et la volonté d'en tenir compte pour favoriser son développement selon ses caractéristiques particulières. Elle évite ainsi le nivellement homogène en favorisant l'**homogénéité des groupes**.

L'ISFP soucieux de l'individualisation des parcours de formation, procure aux étudiants "doués" des moyens de développement permettant des activités d'intégration tandis qu'il assure aux étudiants moins "doués" des **moyens de rattrapage** qui leur donnent la possibilité d'atteindre le niveau de leurs camarades. Enfin, il tente de donner à tous une diversité de stimuli et d'incitations afin que chacun trouve ce qui lui convient le mieux.

1. Evaluation des acquis

L'évaluation des acquis se fait :

- à la rentrée scolaire au moyen de l'évaluation pédagogique et scolaire
- lors des Travaux Dirigés
- en scolarité lors des contrôles des connaissances
- en fin d'année

2. Suivi individuel

Le Coordonnateur de suivi individuel de chaque étudiant, le professeur principal, est le référent incontournable pour déterminer le niveau d'intégration, dans le champ de la connaissance et de la pratique, de l'étudiant. Mesurant le possible décalage entre la dynamique générale de la classe et le niveau scolaire de l'étudiant, il est en mesure de demander au Conseil pédagogique d'allouer à l'étudiant en difficulté des moyens de rattrapage. Coordonnant les actions pédagogiques individuelles, il rassemble les informations provenant des autres enseignants ou régule les situations difficiles.

3. Maîtrise du processus éducatif

Le processus éducatif suppose une succession dans le temps non pas fortuite et accidentelle, mais établissant une norme intrinsèque de développement, selon laquelle les actes précédents conditionnent les suivants.
Ce processus éducatif est individualisé dans le sens où il s'attache à permettre à chacun de suivre la formation avec ses connaissances propres et sa vitesse de travail.
L'enseignant tenant compte de plusieurs paramètres dont certains ont été cités plus haut, doit avancer dans son programme tout en respectant la "vélocité ergonomique" de chacun. L'homogénéité de la classe qui semblait improbable est rendue possible par l'assistance aux étudiants.

4. Homogénéité de la classe

L'homogénéité de la classe est généralement remise en cause constamment. Elle l'est par les meilleurs qui demandent plus de formation. Elle l'est par les plus faibles qui demandent plus de révisions. Pour pallier cette instabilité chronique mais habituelle, deux réponses sont mises en place :

- **L'individualisation des performances**
  Il s'agit de permettre aux meilleurs d'aller plus loin et plus vite en leur proposant des travaux plus complexes, individuellement ou en groupe, suivant l'appréciation de l'enseignant.
- **Les moyens de rattrapage**
  Ces moyens sont mis en place tout au long de l'année. Le professeur principal assurant le suivi peut le demander pour tout étudiant considéré en difficulté.

5. Moyens de rattrapage

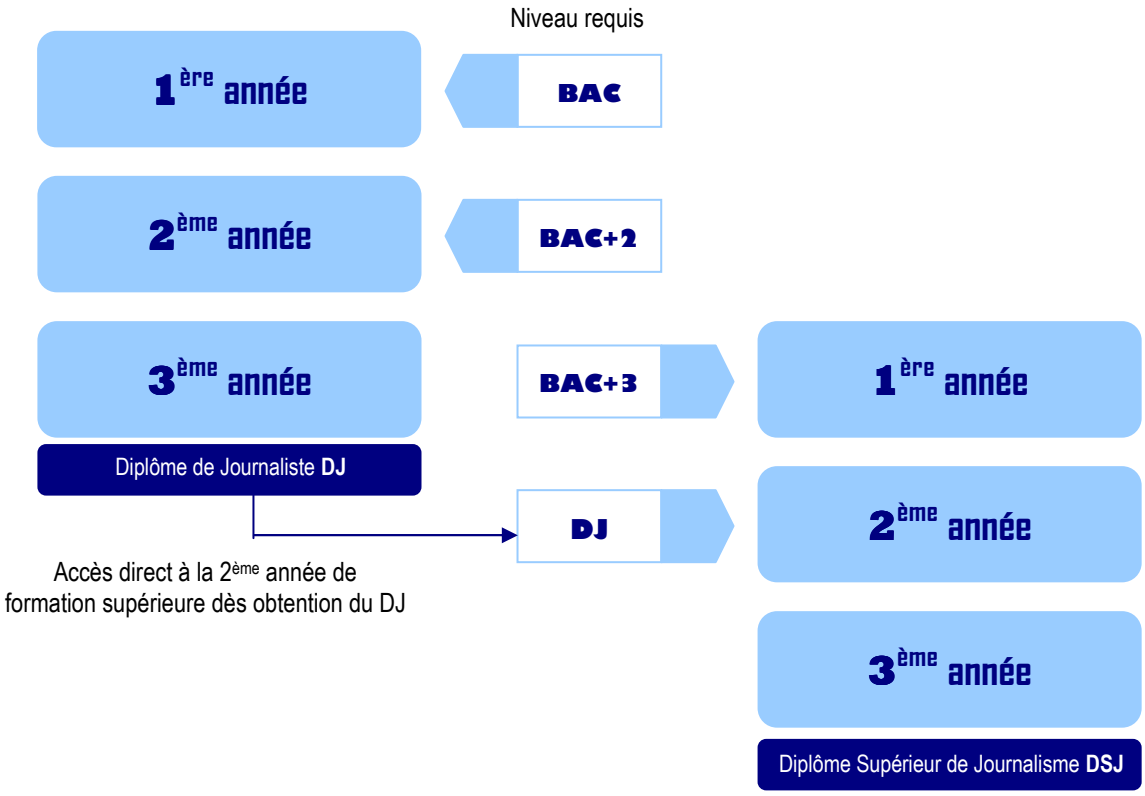
Les moyens de rattrapage sont constitués par les cours de soutien scolaire. Les objectifs de ce soutien sont :

- la remise à niveau des étudiants
- la remise à niveau d'homogénéité de la classe
- la dynamisation des effectifs et des groupes

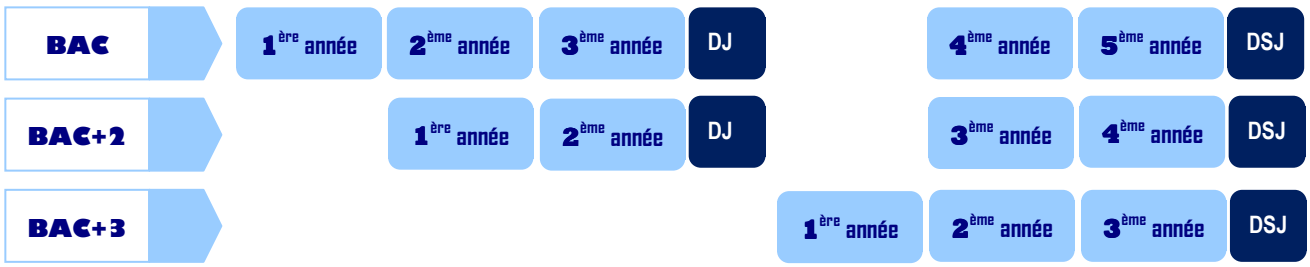
Plan de formation

Formation de journaliste

Formation supérieure de journaliste



Parcours individuel selon votre diplôme d'entrée



Diplôme de Journaliste

SCOLARITÉ GÉNÉRALE

- **Type de formation :** formation initiale
- **Durée des études :** 3 ans, rentrée le 9 septembre 2009
- **Diplôme de Journaliste** (DJ)
- **Contrôle permanent** des connaissances, **bulletins de notes semestriels**
- **Vacances scolaires** de l'Académie de Toulouse
- **Stages** : 14 semaines étalées sur les trois années

FRAIS DE FORMATION

1ère Année	2ème Année	3ème Année
3 300 €	3 300 €	3 300 €

FORMULES DE PAIEMENT

La totalité du règlement des frais annuels de scolarité doit être, pour la première année, effectuée 15 jours maximum après l'agrément du dossier d'inscription, pour la deuxième année, le 15 juin 2010 et pour la troisième année, le 15 juin 2011. Toutefois, des facilités de paiement peuvent être aménagées. Ainsi, en première année, après le versement de l'acompte de 20 % sur les frais de scolarité lors de la confirmation de la candidature, le candidat est redevable de 80 % des frais de formation qu'il peut régler, au choix, suivant quatre formules de paiement, en remettant d'avance l'ensemble des titres de paiement, datés du jour d'émission.
De même en deuxième et troisième année, le versement de l'acompte de 20 % s'effectuant respectivement le 15 juin 2010 et le 15 juin 2011 au plus tard, le financement peut bénéficier des mêmes conditions que celles affectées à la première année.

- **Formule 1 (F1) –** 1ère année : un versement annuel de 80 % en une seule fois, 15 jours après le versement de l'acompte de 20 %, sans frais de gestion ; 2ème année : le versement de la totalité des frais de scolarité annuels le 30 juin 2010, 15 jours après le versement de l'acompte de 20 %, le 15 juin 2010 ; 3ème année : le versement de la totalité des frais de scolarité annuels le 30 juin 2011, 15 jours après le versement de l'acompte de 20 %, le 15 juin 2011.
- **Formule 3 (F3) –** trois versements annuels les 1er septembre, 1er novembre et 1er janvier, avec en sus, au premier versement mensuel, 39 € de frais de gestion.
- **Formule 6 (F6) –** six versements annuels les 1er août, 1er septembre, 1er octobre, 1er novembre, 1er décembre et 1er janvier, avec en sus, au premier versement mensuel, 63 € de frais de gestion.
- **Formule 9 (F9) –** neuf versements annuels les 1er août, 1er septembre, 1er octobre, 1er novembre, 1er décembre, 1er janvier, 1er février, 1er mars et 1er avril, avec en sus, au premier versement mensuel, 87 € de frais de gestion.
- **Formule 12 (F12) –** douze versements annuels les : 1er juillet, 1er août, 1er septembre, 1er octobre, 1er novembre, 1er décembre, 1er janvier, 1er février, 1er mars, 1er avril, 1er mai et 1er juin, avec en sus, au premier versement mensuel, 111 € de frais de gestion.

CALENDRIER FINANCIER

1ère année					2ème Année					3ème Année				
	F3	F6	F9	F12		F3	F6	F9	F12		F3	F6	F9	F12
Acompte 20 % *à l'inscription*	660	660	660	660	Acompte 20 % 15/06/10	660	660	660	660	Acompte 20 % 15/06/11	660	660	660	660
01/07/09				331	01/07/10				331	01/07/11				331
01/08/09		503	407	220	01/08/10		503	407	220	01/08/11		503	407	220
01/09/09	919	440	290	220	01/09/10	919	440	290	220	01/09/11	919	440	290	220
01/10/09		440	290	220	01/10/10		440	290	220	01/10/11		440	290	220
01/11/09	880	440	290	220	01/11/10	880	440	290	220	01/11/11	880	440	290	220
01/12/09		440	290	220	01/12/10		440	290	220	01/12/11		440	290	220
01/01/10	880	440	290	220	01/01/11	880	440	290	220	01/01/12	880	440	290	220
01/02/10			290	220	01/02/11			290	220	01/02/12			290	220
01/03/10			290	220	01/03/11			290	220	01/03/12			290	220
01/04/10			290	220	01/04/11			290	220	01/04/12			290	220
01/05/10				220	01/05/11				220	01/05/12				220
01/06/10				220	01/06/11				220	01/06/12				220
TOTAL / AN	**3 339**	**3 363**	**3 387**	**3 411**	**TOTAL / AN**	**3 339**	**3 363**	**3 387**	**3 411**	**TOTAL / AN**	**3 339**	**3 363**	**3 387**	**3 411**
Scolarité + Frais de gestion	3300 +39	3300 +63	3300 +87	3300 +111	Scolarité + Frais de gestion	3300+ 39	3300+ 63	3300+ 87	3300+ 111	Scolarité + Frais de gestion	3300+ 39	3300+6 3	3300+ 87	3300+1 11

En euros

VOLUME HORAIRE DE FORMATION DJ

Unités d'enseignement et modules		1ère année		2ème année		3ème année	
		Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6
HISTOIRE	Le Monde de 1490 à 1914	**Module HI101** 7 h 30					
	Le Monde de 1914 à 1989		**Module HI102** 7 h 30				
	Le Monde de 1989 à aujourd'hui			**Module HI201** 6 h			
	L'Europe				**Module HI202** 6 h		
GEOGRAPHIE	Géographie des ensembles mondiaux	**Module GE103** 3 h	**Module GE103** 3 h				
	Jeux et enjeux politiques, économiques et sociaux			**Module GE203** 3 h	**Module GE203** 3 h		
	Thématiques du monde actuel					**Module GE301** 6 h	**Module GE301** 6 h
SCIENCES HUMAINES	Psychosociologie	**Module SH112** 1 h 30	**Module SH112** 1 h 30	**Module SH212** 1 h 30	**Module SH212** 1 h 30		
	Introduction thématique à l'épistémologie					**Module SH304** 1 h 30	
	Statistiques						**Module SH305** 1 h 30
SCIENCES SOCIALES	Economie, droit	**Module SS106** 3 h	**Module SS106** 3 h	**Module SS206** 1 h 30	**Module SS206** 1 h 30		
	Economie et droit des médias					**Module SS306** 1 h 30	**Module SS306** 1 h 30
	Histoire du journalisme			**Module SS213** 3 h	**Module SS213** 3 h		
	Institutions des grandes puissances mondiales					**Module SS318** 1 h 30	**Module SS318** 1 h 30
LANGUES	Langue française et Culture littéraire artistique	**Module LV104** 1 h 30	**Module LV104** 1 h 30	**Module LV204** 1 h 30	**Module LV204** 1 h 30		
	Langue anglaise et civilisation	**Module LV107** 3 h	**Module LV107** 3 h	**Module LV207** 3 h	**Module LV207** 3 h	**Module LV307** 3 h	**Module LV307** 3 h
	Langue espagnole Initiation et civilisation			**Module LV208** 1 h 30	**Module LV208** 1 h 30	**Module LV308** 1 h 30	**Module LV308** 1 h 30
FORMATION PROFESSIONNELLE	Techniques et pratiques d'expression et de communication	**Module FP105** 3 h	**Module FP105** 3 h	**Module FP205** 3 h	**Module FP205** 3 h		
	Collecte et analyse de l'information écrite					**Module FP312** 6 h	**Module FP312** 6 h
	Photographie	**Module FP113** 1 h 30	**Module FP113** 1 h 30				
	Traitement de l'information - Radio					**Module FP315** 1 h 30	**Module FP315** 1 h 30
	Traitement de l'information - Audiovisuel					**Module FP316** 1 h 30	**Module FP316** 1 h 30
APPLIC. PRO	Stages		**Module AP110** (1)	**Module AP210** (1)	**Module AP210** (1)	**Module AP310** (1)	**Module AP310** (1)
	Productions : journal, …		**Module AP111** (2)	**Module AP211** (2)	**Module AP211** (2)	**Module AP311** (2)	**Module AP311** (2)
MEMOIRE portant sur un thème professionnel		**Module ME109** (3)	**Module ME109** (3)	**Module ME109** (3)	**Module ME209** (3)	**Module ME209** (3)	**Module ME309** (3)
TOTAL HEBDOMADAIRE		**24 heures** (4)	**24 heures** (4)	**24 heures** (4)	**24 heures** (4)	**24 heures** (4)	**24 heures** (4)

(1) Les stages s'effectuent semaine pleine hors scolarité
(2) La quantification des heures s'effectuera suivant les semaines et les missions
(3) Ces modules ne peuvent être quantifiés du fait de leur extrême diversité
(4) A ces heures s'ajoutent les heures consacrées au mémoire, aux stages et aux activités préprofessionnelles ainsi que les heures de contrôles continus

Diplôme Supérieur de Journaliste

SCOLARITÉ GÉNÉRALE

- **Type de formation :** formation initiale et formation semi-continue **Durée des études :** 3 ans, rentrée le 9 septembre 2009
- **Diplôme Supérieur de Journaliste (DSJ)**
- **Contrôle permanent** des connaissances, **bulletins de notes semestriels**
- **Vacances scolaires** de l'Académie de Toulouse
- **Scolarité/Stages** : 1ère année : 6 semaines de stages ; 2ème et 3ème année : Formation/stage en alternance : 9 h de cours / sem.

FRAIS DE FORMATION

1ère année de Formation	2ème année de Formation	3ème année de Formation
3 300 €	2 600 €	2 600 €

FORMULES DE PAIEMENT

La totalité du règlement des frais annuels de scolarité doit être, pour la première année, effectuée 15 jours maximum après l'agrément du dossier d'inscription, pour la deuxième année, le 15 juin 2010 et pour la troisième année, le 15 juin 2011. Toutefois, des facilités de paiement peuvent être aménagées. Ainsi, en première année, après le versement de l'acompte de 20 % sur les frais de scolarité lors de la confirmation de la candidature, le candidat est redevable de 80 % des frais de formation qu'il peut régler, au choix, suivant quatre formules de paiement, en remettant d'avance l'ensemble des titres de paiement, datés du jour d'émission.
De même en deuxième et troisième année, le versement de l'acompte de 20 % s'effectuant respectivement le 15 juin 2010 et le 15 juin 2011 au plus tard, le financement peut bénéficier des mêmes conditions que celles affectées à la première année.

- **Formule 1 (F1) –** 1ère année : un versement annuel de 80 % en une seule fois, 15 jours après le versement de l'acompte de 20 %, sans frais de gestion ; 2ème année : le versement de la totalité des frais de scolarité annuels le 30 juin 2010, 15 jours après le versement de l'acompte de 20 %, le 15 juin 2010 ; 3ème année : le versement de la totalité des frais de scolarité annuels le 30 juin 2011, 15 jours après le versement de l'acompte de 20 %, le 15 juin 2011.
- **Formule 3 (F3) –** trois versements annuels les 1er septembre, 1er novembre et 1er janvier, avec en sus, au premier versement mensuel, 39 € de frais de gestion.
- **Formule 6 (F6) –** six versements annuels les 1er août, 1er septembre, 1er octobre, 1er novembre, 1er décembre et 1er janvier, avec en sus, au premier versement mensuel, 63 € de frais de gestion.
- **Formule 9 (F9) –** neuf versements annuels les 1er août, 1er septembre, 1er octobre, 1er novembre, 1er décembre, 1er janvier, 1er février, 1er mars et 1er avril, avec en sus, au premier versement mensuel, 87 € de frais de gestion.
- **Formule 12 (F12) –** douze versements annuels les : 1er juillet, 1er août, 1er septembre, 1er octobre, 1er novembre, 1er décembre, 1er janvier, 1er février, 1er mars, 1er avril, 1er mai et 1er juin, avec en sus, au premier versement mensuel, 111 € de frais de gestion.

CALENDRIER FINANCIER

1ere année					2eme Année					3eme Année				
	F3	F6	F9	F12		F3	F6	F9	F12		F3	F6	F9	F12
Acompte 20 % *à l'inscription*	660	660	660	660	Acompte 20 % 15/06/10	520	520	520	520	Acompte 20 % 15/06/11	520	520	520	520
01/07/09				331	01/07/10				277	01/07/11				277
01/08/09		503	407	220	01/08/10		408	311	174	01/08/11		408	311	174
01/09/09	919	440	290	220	01/09/10	733	347	232	174	01/09/11	733	347	232	174
01/10/09		440	290	220	01/10/10		347	232	174	01/10/11		347	232	174
01/11/09	880	440	290	220	01/11/10	693	347	232	174	01/11/11	693	347	232	174
01/12/09		440	290	220	01/12/10		347	232	174	01/12/11		347	232	174
01/01/10	880	440	290	220	01/01/11	693	347	232	174	01/01/12	693	347	232	174
01/02/10			290	220	01/02/11			232	174	01/02/12			232	174
01/03/10			290	220	01/03/11			232	174	01/03/12			232	174
01/04/10			290	220	01/04/11			232	174	01/04/12			232	174
01/05/10				220	01/05/11				174	01/05/12				174
01/06/10				220	01/06/11				174	01/06/12				174
TOTAL / AN	**3 339**	**3 363**	**3 387**	**3 411**	**TOTAL / AN**	**2 639**	**2 663**	**2 687**	**2 711**	**TOTAL / AN**	**2 639**	**2 663**	**2 687**	**2 711**
Scolarité + Frais de gestion	3300 +39	3300 +63	3300 +87	3300 +111	Scolarité + Frais de gestion	2 600 +39	2 600 63	2 600 +87	2 600 +111	Scolarité + Frais de gestion	2 600 +39	2 600 63	2 600 +87	2 600 +111

En euros

VOLUME HORAIRE DE FORMATION DSJ

Groupes et intitulés des modules		1ère année		2ème année		3ème année	
		Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6
GEOGRAPHIE	Thématiques du monde actuel	**Module GE301** 6 h	**Module GE301** 6 h	**Module GE401** 3 h	**Module GE401** 3 h		
	Actualité					**Module GE515** 1 h 30	**Module GE515** 1 h 30
SCIENCES HUMAINES	Introduction thématique à l'épistémologie	**Module SH304** 1 h 30					
	Statistiques		**Module SH305** 1 h 30				
SCIENCES SOCIALES	Economie et droit des médias	**Module SS306** 1 h 30	**Module SS306** 1 h 30	**Module SS406** 1 h 30	**Module SS406** 1 h 30	**Module SS506** 1 h 30	**Module SS506** 1 h 30
	Institutions des grandes puissances mondiales	**Module SS318** 1 h 30	**Module SS318** 1 h 30	**Module SS418** 1 h 30	**Module SS418** 1 h 30		
LANGUES	Langue Anglaise	**Module LV307** 3 h	**Module LV307** 3 h	**Module LV407** 3 h	**Module LV407** 3 h	**Module LV507** 3 h	**Module LV507** 3 h
	Langue Espagnol	**Module LV308** 1 h 30	**Module LV308** 1 h 30	**Module LV408** 3 h	**Module LV408** 3 h	**Module LV508** 3 h	**Module LV508** 3 h
FORMATION PROFESSIONNELLE	Collecte et analyse de l'information écrite	**Module FP312** 6 h	**Module FP312** 4 h 30	**Module FP412** 6 h	**Module FP412** 6 h	**Module FP512** 7 h 30	**Module FP512** 7 h 30
	Photographie			**Module FP413** 3 h	**Module FP413** 3 h	**Module FP513** 3 h	**Module FP513** 3 h
	Traitement de l'information -Radio	**Module FP315** 1 h 30	**Module FP315** 1 h 30	**Module FP415** (1) 3 h	**Module FP415** (1) 3 h	**Module FP515** (1) 4 h 30	**Module FP515** (1) 4 h 30
	Traitement de l'information - Audiovisuel	**Module FP316** 1 h 30	**Module FP316** 1 h 30	**Module FP416** (1) 3 h	**Module FP416** (1) 3 h	**Module FP516** (1) 4 h 30	**Module FP516** (1) 4 h 30
APPLIC. PRO	Stages	**Module AP310** (2)	**Module AP310** (2)	**Module AP410** (2)	**Module AP410** (2)	**Module AP510** (2)	**Module AP510** (2)
	Productions : journal, …	**Module AP311** (3)	**Module AP311** (3)	**Module AP411** (3)	**Module AP411** (3)	**Module AP511** (3)	**Module AP511** (3)
MEMOIRE portant sur un thème professionnel		**Module ME309** (4)	**Module ME309** (4)	**Module ME309** (4)	**Module ME409** (4)	**Module ME409** (4)	**Module ME509** (4)
TOTAL HEBDOMADAIRE		**24 heures** (5)	**24 heures** (5)	**24 heures** (5)	**24 heures** (5)	**24 heures** (5)	**24 heures** (5)

(1) Option au choix Radio (FP415 et FP515) ou Audiovisuel (FP 416 et FP516)
(2) Les stages s'effectuent semaine pleine hors scolarité
(3) La quantification des heures s'effectuera suivant les semaines et les missions
(4) Ces modules ne peuvent être quantifiés du fait de leur extrême diversité
(5) A ces heures s'ajoutent les heures consacrées au mémoire, aux stages et aux activités préprofessionnelles ainsi que les heures de contrôles continus

Modules de formation

Unité d'enseignement HISTOIRE

MODULE HI101 - LE MONDE DE 1490 A 1914

Intitulé :	Module HI101 - Le Monde de 1490 à 1914
Période d'enseignement :	1er semestre en DJ
Langue d'enseignement :	Français
Validation :	Examens partiels pour 50 % de la note Examen final avec un écrit et un oral pour 50 % de la note restante
Heures d'enseignement :	7 heures 30 par semaine

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION

Suivant le référentiel de l'EJC/ISFP

1490-1789 : L'Europe
- L'Europe politique 1490 – 1789
- Cultures et mentalités à l'époque moderne
- La Renaissance
- La Réforme : Hommes et idées, évolution en Europe, la contre-Réforme
- Les guerres : Aspects militaires , évolutions stratégiques des guerres d'Italie à la guerre de 30 ans
- Le progrès scientifique et les Lumières
- Les Européens et le commerce maritime : Découverte de routes, Colonisation, Commerce
- Bilan de la France à la veille de la Révolution

La Chine
- Fondements spirituels et idéologiques de l'empire chinois
- Culture et mentalité en Chine Impériale : la campagne, la cour
- Organisation politique de l'Empire
- Evolution de l'Empire : les grandes dynasties
- La guerre : les avancées scientifiques et techniques
- L'arrivée des Européens : regards croisés
- Les Européens en Chine : les premiers comptoirs, la guerre de l'Opium, le siège de Pékin

L'Empire Ottoman
- L'Islam
- Organisation politique et sociale
- Le déclin

L'Inde
- Les religions en Inde : le Védisme, aux origines du bouddhisme, présentation du bouddhisme
- Les conquêtes et les dominations jusqu'à l'arrivée des Européens : Fonctionnement économique, organisation politique, enjeux (système des castes)
- Les Européens en Inde : Portugais, Français, Anglais et leurs oeuvres respectives, les enjeux
- Les premiers mouvements de révolte : l'évolution politique

Le Japon
- Origine du Japon
- L'Empereur, le Shogun et le système politique, évolution
- Les contacts extérieurs, les guerres, les représentations
- Les pénétrations européennes (Mei Ji)
- Evolution radicale du Japon
- Les guerres contre la Chine et la Russie

L'Amérique Latine
- Cultures locales avant la conquête
- Les conquistadors (sociologie)
- Les enjeux de la conquête, la méthode
- Le sort des Indiens (exploitations, conversion, extermination)
- Les sociétés d'Amérique latine (continentaux, créoles, métis, esclaves)
- Les rapports avec la métropole
- Les révolutions

L'Amérique du Nord
- Les premières colonies : les colons et leurs buts
- La déclaration d'indépendance : naissance d'un système politique
- Débats sur l'Etat Fédéral ; la guerre de cessession
- La conquête de l'Ouest, le « Melting pot » américain et ses limites
- Le sort des Indiens
- Essor économique et commercial, la société américaine
- Les débuts de l'impérialisme américain en Amérique latine et dans le pacifique

La Russie
- Kiev, Novgorod, Moscou
- Naissance de la Russie de Moscou. Yvan IV Le Terrible
- La société et le système russe
- Pierre le Grand et Catherine II, les tentatives de réformes, les progrès techniques
- Le XIXe : l'impossible réforme de l'autocratie
- Les mouvements de contestations
- La « Prison des peuples »
- La guerre Russo-Japonaise et la Révolution de 1905

De la Révolution Française au congrès de Vienne
- Les Révolutions françaises : conséquences nationales et internationales
- L'empire et la nouvelle découpe de l'Europe, le rôle de Napoléon dans l'avènement du nationalisme
- L'Europe du congrès de Vienne
- L'idée de Nation – Nationalisme
- L'Empire Austro-Hongrois, mosaïque d'ethnies, langues, religions

L'Europe de 1815 à 1870
- Les Révolutions de 1830 et 1848 en France et en Europe
- L'Unité Italienne
- L'Unité Allemande

L'Afrique noire
- L'Afrique avant l'arrivée des Européens
- L'enjeu colonial Africain
- Les politiques européennes en Afrique

Les autres politiques coloniales
- Les actions coloniales américaines, russes, japonaises…
- Idéologies et représentations à la fin du XIXème

La Révolution industrielle et ses conséquences
- L'industrie nationale et internationale
- Bourgeoisie et prolétariat
- La mondialisation des échanges

Bilan : le monde à la veille de la 1ère Guerre mondiale

MODULE HI102 - LE MONDE DE 1914 A 1989

Intitulé :	Module HI102 - Le Monde de 1914 à 1989
Période d'enseignement :	2ème semestre en DJ
Langue d'enseignement :	Français
Validation :	Examens partiels pour 50 % de la note Examen final avec un écrit et un oral pour 50 % de la note restante
Heures d'enseignement :	7 heures 30 par semaine

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION

Suivant le référentiel de l'EJC/ISFP

Approches politique, géopolitique, économique, sociale, technique et artistique, histoire des idées et des religions

L'Europe et le monde
- Un monde dominé par l'Europe : les empires en 1914
- Alliances et rivalités : prélude à la première guerre mondiale

Guerre en Europe / Guerre Mondiale
- Forces en présences et stratégies
- La mondialisation de la guerre
- Le traité de Versailles et ses conséquences
- L'avènement des USA et la ruine de l'Europe
- Les mutations sociales et culturelles

La révolution Russe et ses conséquences
- Du tsarisme au bolchevisme
- L'installation du socialisme
- La NEP
- Le socialisme stalinien
- L'URSS vu de l'Ouest

Le monde de l'entre deux guerres
- La crise économique mondiale
- Les bouleversements culturels : cinéma, déclin du christianisme, communisme…
- La SDN et son échec
- La culture totalitaire et la montée des fascismes
- L'Italie fasciste
- L'Allemagne de Weimar au Nazisme
- La crise politique française
- Les USA : prospérité, dépression, New Deal, aspects sociaux-culturels
- Premières fissures du monde colonisé

Vers le second conflit mondial
- La guerre en Ethiopie
- Le Japon et la Chine
- La guerre d'Espagne et ses enjeux
- L'Anschluss
- Mourir pour Dantzig ?

La seconde guerre mondiale
- Conquête Hitlérienne
- Mondialisation du conflit et victoire alliée
- La France dans la guerre
- Un nouvel équilibre international
- Conséquences culturelles et séquelles physiques

Le système bi-polaire
- La révolution chinoise et ses politiques successives
- L'URSS et les Pays frères
- La politique intérieure et extérieure des USA
- L'Europe et la décolonisation
- Les Pays non alignés

De la détente à l'effondrement
- Déclin et relèvement de l'Europe (la politique française en particulier)
- Les enjeux du monde arabe
- Nationalisme et intégrisme
- La fin du bloc soviétique
- Bilan en 1989

MODULE HI201 - LE MONDE DE 1989 A AUJOURD'HUI

Intitulé :	Module HI201 - Le Monde de 1989 à aujourd'hui
Période d'enseignement :	3ème semestre en DJ
Langue d'enseignement :	Français
Validation :	Examens partiels pour 50 % de la note
	Examen final avec un écrit et un oral pour 50 % de la note restante
Heures d'enseignement :	6 heures par semaine

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION

Suivant le référentiel de l'EJC/ISFP

Monde Ex-Soviétique et Russe

- Organisations politiques et économiques
  - La communauté des Etats indépendants – (CEI)
  - Les Balkans
  - Le Caucase
  - L'Asie centrale
  - Les Pays Baltes
- Du communisme aux nations
  - Les conflits antérieurs
  - La différenciation des nations
  - Identité, identitarisme et retribalisation
  - Guerre et paix
  - Les révolutions de couleur

Mondes arabes et musulmans

- Organisations politiques et économiques
  - L'Afrique du Nord
  - Le Proche Orient
  - L'Asie de l'Ouest
  - L'Asie du Sud Ouest
- Particularisme et Union arabe
  - Arabité et islam
  - Iranité et chiisme
  - Les conflits identitaires et politiques
  - Les 3 guerres du Golfe

L'Afrique

- Organisations politiques et économiques
  - L'Afrique de l'est
  - L'Afrique de l'ouest
  - L'Afrique arabo-africaine
  - L'Afrique du cône sud
- L'Afrique déchirée
  - Ingérence et démocratie
  - Tribalisme et politique
  - Guerres civiles et guerres traditionnelles
  - Economie et pillage
  - Culture, société, disparités et violence
  - Santé

L'Asie – Océanie

- La Chine
- L'Asie du Nord - Ouest
- L'Asie du Sud –Est
- L'Inde
- L'Asie centrale
- L'Océanie
- Développement et conflits
  - Délocalisation industrielle
  - Mouvements économiques et pauvreté
  - Choix économiques et démocratie
  - Les séparations
  - Culture, société, disparité et violence

L'Amérique

- Organisations politiques et économiques
  - L'Amérique du Nord
  - L'Amérique Centrale et les Caraïbes
  - L'Amérique du Sud
  - Les grandes organisations économiques
- Contrastes américains
  - Emergences économiques et pauvreté
  - La lente disparition des régimes autoritaires
  - Le parrainage des Etats-Unis
  - Culture, société, pauvreté et violence
  - L'interventionnisme mondial des Etats-Unis

MODULE HI202 - L'EUROPE

Intitulé :	Module HI202 - L'Europe
Période d'enseignement :	4ème semestre en DJ
Langue d'enseignement :	Français
Validation :	Examens partiels pour 50 % de la note
	Examen final avec un écrit et un oral pour 50 % de la note restante
Heures d'enseignement :	6 heures par semaine

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION

Suivant le référentiel de l'EJC/ISFP

La construction européenne
- L'Après-Guerre
- La Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA), 1951
- La Communauté Economique Européenne (CEE), 1957
- Euratom, 1957
- L'acte final d'Helsinki, 1975
- L'Union Européenne (UE), 1992 (Traité de Maastricht)
- L'Ecu (1979) puis l'Euro (2002)
- L'élargissement à l'Est

La démocratie à l'épreuve
- Les fondements de la démocratie en Europe (de la fin du XIXe siècle au début des années 20)
- Les réactions totalitaires (des années 20 aux années 50)
- Les démocraties européennes se relèvent lentement (des années 50 aux années 80)
- Les mutations démocratiques (des années 90 à aujourd'hui)

Construction et mutations des sociétés européennes
- L'Etat social
- Approche comparative des sociétés ouest-européennes

Etats, nations et nationalismes en Europe
- Typologie des Etats-Nations (depuis le XIXe siècle)
- Vers la fin des Etats-Nations

Le système politique européen
- Le système parlementaire
- La Commission Européenne et le Conseil des ministres

Démocratie Européenne
- De l'homo-économicus au citoyen européen
- La citoyenneté européenne
- Justice et Convention européenne des droits de l'homme

Politique intérieure
- La politique monétaire
- Les décisions communes
- Le droit des Etats
- L'intégration par le droit
- Le droit dérivé

Politique extérieure
- Géopolitique
- Sécurité régionale
- L'Europe : Géant économique et nain politique ?
- La défense européenne en question (PESC)

MODULE GE103 - GEOGRAPHIE DES ENSEMBLES MONDIAUX

Intitulé :	Module GE103 - Géographie des ensembles mondiaux
Période d'enseignement :	1er et 2ème semestre en DJ
Langue d'enseignement :	Français
Validation :	Examens partiels pour 50 % de la note Examen final avec un écrit et un oral pour 50 % de la note restante
Heures d'enseignement :	3 heures par semaine

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION

Suivant le référentiel de l'EJC/ISFP

1er semestre lié au module HI101 2ème semestre lié au module HI102)

Pour chacun des territoires suivants :

- Chine
- Asie Centrale
- Inde
- Le Japon et la Corée
- Amérique latine
- Amérique du Nord
- Russie
- Proche et Moyen Orient ; Afrique du Nord
- Afrique Noire

Géographie des populations

Géographie physique

Populations (Ethnies, religions langues, répartitions)

Ressources naturelles traditionnelles

Introduction à la géopolitique

Géopolitique et relations internationales au XIXème

Géopolitique et relations internationales au XXème siècle

Géopolitique de la 1ère et 2ème guerre mondiale

L'entre-deux-guerres

Géopolitique de la guerre froide

Décolonisation et émergence du tiers-monde

Evolutions territoriales et enjeux politiques

MODULE GE203 - JEUX ET ENJEUX POLITIQUES, ECONOMIQUES ET SOCIAUX

Intitulé :	Module GE203 - Jeux et enjeux politiques, économiques et sociaux
Période d'enseignement :	3ème et 4ème semestre en DJ
Langue d'enseignement :	Français
Validation :	Examens partiels pour 50 % de la note Examen final avec un écrit et un oral pour 50 % de la note restante
Heures d'enseignement :	3 heures par semaine

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION

Suivant le référentiel de l'EJC/ISFP

Démocratie
- Etat et régulation sociale et politique
- Multipartisme et démocratie réelle
- Communication et utopie sociale et politique
- L'Internet, l'écologie, la décentralisation et la démocratie

Economie
- La création de l'Euro et le système monétaire international
- L'organisation mondiale du commerce (OMC)
- Globalisation financière et fusions géantes
- La mondialisation de l'économie et la constitution d'ensembles économiques régionaux
- Mobilité des investissements, présence de l'Etat et territoires nationaux
- Organisation du travail, autonomie et transformation des formes d'emploi.

Société et développements humains
- Les inégalités hommes – femmes
- Fracture sociale et société duale
- Bioéthique et santé
- La planète en danger (l'eau, l'énergie, l'écologie…)
- Déséquilibre démographique et équilibre économique
- Sécurité et insécurité alimentaire
- L'éducation
- Démographie prospective
- Les migrations internationales
- La mondialisation de l'économie et des cultures (Village « Global »)
- Les nouvelles formes du travail

Géopolitique et relations internationales au XXIème siècle
- La puissance (les facteurs de puissance)
- La sécurité collective des Etats et l'ordre mondial
- La politique de coopération Nord-Sud
- La prolifération et la dissémination des armements
- Tentative de compréhension des conflits entre états
- Ingérences et droit international
- Les ONG
- Le renouveau religieux
- Le terrorisme
- Mafias et criminalité organisée

MODULE GE515 - ACTUALITE

Intitulé :	Module GE515 - Actualité
Période d'enseignement :	Module GE515 - 5ème et 6ème semestre en DSJ
Langue d'enseignement :	Français
Validation :	Examens partiels pour 50 % de la note Examen final avec un écrit et un oral pour 50 % de la note restante
Heures d'enseignement :	1 heure 30 par semaine

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION

Suivant le référentiel de l'EJC/ISFP

Regard historique sur l'actualité

MODULES GE301 et GE401 - THEMATIQUES DU MONDE ACTUEL

Intitulé :	Modules GE301 et GE401 - Thématiques du Monde actuel
Période d'enseignement :	Module GE301 : 5ème et 6ème semestre en DJ ou 1er et 2ème semestre en DSJ Module GE401 : 3ème et 4ème semestre en DSJ
Langue d'enseignement :	Français
Validation :	Examens partiels pour 50 % de la note Examen final avec un écrit et un oral pour 50 % de la note restante
Heures d'enseignement :	Module GE301 : 6 heures par semaine Module GE401 : 3 heures par semaine

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION

Suivant le référentiel de l'EJC/ISFP

Module GE301

Racisme et antisémitisme

L'Islam

La guerre

Sport et société

Les stupéfiants (de la production à la lutte anti-drogue)

Autres thèmes en fonction de l'actualité

Module GE401

Le renseignement et les services secrets

Mafia et criminalité organisé

La guerre moderne (Révolution dans les affaires militaires RMA)

Stratégie au XXIe siècle, privatisation et mercenariat

Médias, démocratie et droits de l'homme

Autres thèmes en fonction de l'actualité ou désidérata des étudiants (thèmes proposés)

MODULES SH112 ET SH212 - PSYCHOSOCIOLOGIE

Intitulé :	Modules SH112 et SH212 - Psychosociologie
Période d'enseignement :	Module SH112 : 2ème semestre en DJ
	Module SH212 : 4ème semestre en DJ
Langue d'enseignement :	Français
Validation :	Examens partiels pour 50 % de la note
	Examen final avec un écrit et un oral pour 50 % de la note restante
Heures d'enseignement :	Module SH112 : 4 heures 30 par semaine
	Module SH212 : 3 heures par semaine

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION

Suivant le référentiel de l'EJC/ISFP

Histoire de la sociologie et de la psychologie sociale
- L'ère pré-sociologique
- La naissance et le développement de la sociologie et de la psychologie sociale

L'objet de la sociologie et de la psychologie sociale
- La sociologie et la psychologie sociale et leurs relations avec les autres sciences sociales
- L'objet et les subdivisions de la sociologie et de la psychologie sociale

Techniques de recherche et méthodes de la sociologie et de la psychologie sociale
- La systématisation en sociologie et en psychologie sociale :
  - Observation : définition, recueil de données, question d'étude
  - Expérimentation : hypothèse, définition de variables de recherche
  - Analyse corrélationnelle : résultats, tests statistiques, interprétations
- Les techniques de recherche en sociologie et en psychologie sociale :
  - Questionnaires
  - Entretiens
- La déontologie

L'organisation et les mécanismes de production de la société
- Les ensembles humains
- Les sociétés traditionnelles et les sociétés industrielles
- Les cultures :
  - Echanges culturels
  - Acculturation
- La régulation sociale :
  - Normes, valeurs, règles
  - Mythes, idéologie, croyances
  - Mœurs, coutumes, rites
- La stratification sociale :
  - Classes sociales
  - Statut, rôle
  - Reproduction et mobilité sociale

La psychosociologie des relations interpersonnelles
- Les dimensions psychosociologiques de la communication
- L'individu et le groupe :
  - Groupes sociaux : phénomènes de foule, groupe restreint, organisation, institution
  - Construction de l'individu dans le groupe : groupe d'appartenance, groupe de référence, socialisation, imitation, déviance
  - Influences sociales : création des normes, conformité, innovation et changement social, obéissance et soumission à l'autorité, persuasion, leadership et dynamique de groupe
  - Relations intergroupes : alliance, conflit, discrimination sociale, catégorisation, identité sociale, pouvoir
- Penser et comprendre son environnement :
  - Rumeurs
  - Théories implicites : préjugés et stéréotypes
  - Croyances, représentations et illusions
  - Attributions
- Percevoir et interagir avec autrui
  - Auto-perception et perception d'autrui : estime de soi, comparaison sociale
  - Relations interpersonnelles : agression, altruisme, attraction, relation d'aide

MODULE SH304 - INTRODUCTION THEMATIQUE A L'EPISTEMOLOGIE

Intitulé :	Module SH304 - Introduction thématique à l'épistémologie
Période d'enseignement :	Module SH304 : 5ème semestre en DJ ou 1er semestre en DSJ
Langue d'enseignement :	Français
Validation :	Examens partiels pour 50 % de la note Examen final avec un écrit et un oral pour 50 % de la note restante
Heures d'enseignement :	1 heure 30 par semaine

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION

Suivant le référentiel de l'EJC/ISFP

Introduction à la logique

Les théories scientifiques

La base empirique

Falsifiabilité et probabilité

La corroboration

Crise et apparition des théories scientifiques

La science comme activité de production

La science comme produit d'une activité

Epistémologie des sciences de l'information et de la communication

MODULE SH305 - STATISTIQUES

Intitulé :	Module SH305 - Statistiques
Période d'enseignement :	6ème semestre en DJ ou 2ème semestre en DSJ
Langue d'enseignement :	Français
Validation :	Examens partiels pour 50 % de la note Examen final avec un écrit et un oral pour 50 % de la note restante
Heures d'enseignement :	1 heure 30 par semaine

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION

Suivant le référentiel de l'EJC/ISFP

Les techniques statistiques

La lecture des statistiques

L'exploitation des statistiques

Statistiques et opinions

MODULES SS106 ET SS206 - ECONOMIE ET DROIT CONSTITUTIONNEL

Intitulé :	Modules SS106 et SS206 - Economie et droit constitutionnel
Période d'enseignement :	Module SS106 : 1er semestre en DJ
	Module SS206 : 3ème semestre en DJ
Langue d'enseignement :	Français
Validation :	Examens partiels pour 50 % de la note
	Examen final avec un écrit et un oral pour 50 % de la note restante
Heures d'enseignement :	Module SS106 : 3 heures par semaine
	Module SS206 : 1 heure 30 par semaine

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION

Suivant le référentiel de l'EJC/ISFP

ECONOMIE GENERALE

Approche méthodologique

Champ notionnel
- Les fondements de la connaissance économique
- Les fonctions économiques
  - la production
  - la répartition
  - la consommation et l'épargne

Le financement de l'économie

La régulation

Les relations économiques internationales
- Les échanges internationaux de biens et services
- Les mouvements de capitaux

L'économie mondiale
- L'hétérogénéité de l'économie mondiale
- Les efforts d'intégration : l'exemple de l'Union Européenne
- L'OMC
- Les modalités et difficultés de l'économie de transition de l'économie planifiée à l'économie de marché

DROIT CONSTITUTIONNEL

Introduction
- Le droit dans la société
- Le droit constitutionnel
- Institutions, régimes, systèmes
- Institutions politiques et institutions non politiques

Le modèle démocratique
- Le développement du modèle démocratique
  - l'élaboration du modèle démocratique : la formation, l'expansion, la démocratie politique
  - la transposition du modèle démocratique : la technocratie occidentale, les emprunts par les systèmes autoritaires
- Les éléments du modèle démocratique
  - la représentation populaire et l'élection : le principe de la représentation populaire, les partis politiques dans l'élection, le développement de l'élection, les systèmes électoraux
  - la séparation du Gouvernement et du Parlement : l'organisation du Parlement, les relations Parlement-Gouvernement
  - le contrôle juridictionnel des gouvernants

Les régimes politiques dans le monde
- Les démocraties libérales
  - les structures socio-économiques
  - les idéologies
  - les régimes de type européen
  - le régime des Etats-Unis d'Amérique
- Les démocraties populaires
  - les structures socio-économiques
  - les idéologies
  - les institutions
  - l'ancien régime soviétique
  - le régime chinois
  - les différents régimes du Tiers-Monde
- Les régimes autoritaires
  - les anciennes monarchies européennes
  - les monarchies contemporaines
  - les dictatures conservatrices
  - le fascisme
  - les tentatives théocratiques
  - du parti unique à la démocratisation

MODULES SS306, SS406 ET SS506 - ECONOMIE ET DROIT DES MEDIAS

Intitulé :	Modules SS306, SS406 et SS506 - Economie et droit des médias
Période d'enseignement :	Module SS306 : 5ème et 6ème semestre en DJ ou 1er et 2ème semestre en DSJ Module SS406 : 3ème et 4ème semestre en DSJ Module SS506 : 5ème et 6ème semestre en DSJ
Langue d'enseignement :	Français
Validation :	Examens partiels pour 50 % de la note Examen final avec un écrit et un oral pour 50 % de la note restante
Heures d'enseignement :	1 heure 30 par semaine

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION

Suivant le référentiel de l'EJC/ISFP

La législation des médias

La jurisprudence

Les statuts (Association, SARL de presse…)

Les déclarations préalables et la demande ISSN

Le dépôt légal, administratif, judiciaire

Les délits de presse : responsabilités, immunités et atteinte à l'ordre public, à la justice, à l'intimité…

Le droit de réponse

La commission paritaire

Le statut de journaliste

Mobilisation d'une équipe autour d'une ligne éditoriale

Hiérarchie, responsabilités, planning

Ressources financières : budget, investissement, amortissement, publicité

La fabrication du produit et les partenaires (imprimeries)

La distribution : kiosques, VPC, sélection et saupoudrage

MODULE SS213 - HISTOIRE DU JOURNALISME

Intitulé :	Module SS213 - Histoire du journalisme
Période d'enseignement :	3ème et 4ème semestre en DJ
Langue d'enseignement :	Français
Validation :	Examens partiels pour 50 % de la note
	Examen final avec un écrit et un oral pour 50 % de la note restante
Heures d'enseignement :	3 heures par semaine

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION

Suivant le référentiel de l'EJC/ISFP

Le pré-journalisme

La fondation (1881-1918)
- La loi sur la liberté de la presse du 29 juillet 1881
- L'impunité du journalisme
- La presse de masse
- De la concurrence à la consommation
- Apparition du reportage
- Développement de l'image, de la photographie
- Le corporatisme
- Le développement des rédactions
- Le statut du journaliste
- Ethiques et fonctions
- 1914-1918 - la grande guerre et la mobilisation de la presse
- Déontologie

Le développement (1918 - 1939)
- La crise de l'après guerre
- Développement et représentation du reportage
- Le radioreportage
- Formation et professionnalisation
- La loi fixant le statut de la presse du 29 mars 1935
- Le syndicalisme
- La commission de la carte d'identité professionnelle
- La régulation législative de la profession

La guerre et l'occupation (1939 -1945)
- L'effort de guerre : censure et propagande
- L'occupation : silence, encadrement professionnel et collaboration
- La résistance
- L'épuration

La presse aujourd'hui (depuis 1945)
- Le journal
  - les caractéristiques
  - la fabrication
  - la publicité
  - la distribution
- Les entreprises de presse écrite
- Les chaînes de télévision
- Les chaînes de radiophonie
- Les groupes
- Les organes de presse
- Le droit de la presse
  - les formalités à la création
  - les formalités à chaque parution
  - les délits particuliers de la presse
  - les régimes particuliers
- Le droit de l'écriture journalistique
  - la responsabilité pénale
  - la responsabilité civile
- La profession de journaliste
  - la carte de presse
  - le statut de journaliste
  - la clause de conscience

MODULES SS318 ET SS418 - INSTITUTIONS DES GRANDES PUISSANCES MONDIALES

Intitulé :	Modules SS318 et SS418 - Institutions des grandes puissances mondiales
Période d'enseignement :	Module SS318 : 5ème et 6ème semestre en DJ ou 1er et 2ème semestre en DSJ
	Module SS418 : 3ème et 4ème semestre en DSJ
Langue d'enseignement :	Français
Validation :	Examens partiels pour 50 % de la note
	Examen final avec un écrit et un oral pour 50 % de la note restante
Heures d'enseignement :	1 heure 30 par semaine

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION

Suivant le référentiel de l'EJC/ISFP

Les institutions françaises

Les institutions européennes (les états membres et l'Union Européenne)

Les Etats-Unis

La Russie

La Chine

Divers exemples significatifs (Egypte, Iran, Corée du Nord…)

Les institutions internationales

MODULES LV104 ET LV204 - LANGUE FRANCAISE ET CULTURE LITTERAIRE ARTISTIQUE

Intitulé :	Modules LV104 et LV204 Langue Française et Culture littéraire et artistique
Période d'enseignement :	Module LV104 : 1er et 2ème semestre en DJ Module LV204 : 3ème et 4ème semestre en DJ
Langue d'enseignement :	Français
Validation :	Examens partiels pour 50 % de la note Examen final avec un écrit et un oral pour 50 % de la note restante
Heures d'enseignement :	1 heure 30 par semaine

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION

Suivant le référentiel de l'EJC/ISFP

FRANÇAIS TECHNIQUE

Maitrises préalables
- reconnaître les tournures syntaxiques
- maîtriser le lexique, l'orthographe et la grammaire
- rédiger un message dont le graphisme soit lisible
- maintenir l'enchaînement logique
- respecter le système d'énonciation

Les modalités
- questions d'analyse et de compréhension
- travaux d'écritures
- types littéraires

L'énonciation
- énoncé et énonciation
- marques et pièges de l'énonciation

L'organisation lexicale
- sens
- justification
- réseaux et champs lexicaux

La structure de l'argumentation
- thèse, arguments, exemples
- les types de raisonnement
- relations et connecteurs logiques

La rhétorique et les procédés oratoires
- les figures de style
- quelques procédés oratoires

CULTURE LITTERAIRE ET ARTISTIQUE

Le programme suit celui d'histoire, à savoir :
- Rappel des grands mouvements depuis la préhistoire jusqu'à l'Impressionnisme
- Quelques thèmes :
  - L'art Russe, de l'Islam, de la Chine, du Japon, de l'Afrique Noire, des Etats-Unis, de l'Amérique Latine
  - L'art en Europe : les grands mouvements du XXème siècle
  - La photo
  - Le théâtre
  - Le Roman
  - L'art contemporain, les installations

Notions d'histoire littéraire

Les grands mouvements littéraires

Littérature de tous les pays

Histoire de l'art
- Rappel sur les grands mouvements depuis l'antiquité
  - L'évolution de la perspective, de l'utilisation des couleurs, du modelé, de la thématique, de l'iconographie…
- L'impressionnisme
- Les grands mouvements artistiques du XXème siècle :
  - Le cubisme
  - Le fauvisme
  - Le surréalisme et dada
  - L'expressionnisme
  - L'art abstrait
  - Le tachisme
  - Le pop-art
  - Le land-art
  - L'art conceptuel…

Arts et littérature
- Renaissance et humanisme
- Période classique et baroque
- Le Siècle des Lumières
- La diversité du XIXème
- XXème et modernité…

Etude d'œuvres intégrales en relation avec :
- La création littéraire
- La fonction de l'écrivain et sa place dans la société
- La fonction de la littérature
- Convergences entre art et littérature

MODULES LV107 à LV507 - LANGUE ANGLAISE ET CIVILISATION

MODULES LV208 à LV508 - LANGUE ESPAGNOLE, INITIATION ET CIVILISATION

Intitulé :	Modules LV107, LV207, LV307, LV407 et LV507 - Langue anglaise et civilisation Modules LV208, LV308, LV408 et LV508 - Langue espagnole, initiation et civilisation
Période d'enseignement :	Modules LV107 : 1er et 2ème semestre en DJ Module LV207 et LV208 : 3ème et 4ème semestre en DJ Module LV307 et LV308 : 5ème et 6ème semestre en DJ ou 1er et 2ème semestre en DSJ Module LV407 et LV408 : 3ème et 4ème semestre en DSJ Module LV507 et LV508 : 5ème et 6ème semestre en DSJ
Langues d'enseignement :	Modules LV107 à LV507 : Français et Anglais Modules LV208 à LV508 : Français et Espagnol
Validation :	Examens partiels pour 50 % de la note Examen final avec un écrit et un oral pour 50 % de la note restante
Heures d'enseignement :	Modules LV107 à LV507 : 3 heures par semaine Modules LV208 et LV308 : 1 heure 30 par semaine Modules LV408 et LV408 : 3 heures par semaine

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION

Suivant le référentiel de l'EJC/ISFP

Les thèmes abordés en langue suivent le programme d'histoire

Bases
- Mise en homogénéité des connaissances
- Révision de la grammaire, du vocabulaire et de la syntaxe
- Reprise des bases phonétiques
- Maîtrise des diverses spécificités propres à la langue

Compréhension de document
- Presse écrite quotidienne, hebdomadaire, etc.
- Journaux et magazines télévisés, émissions et informations radiophoniques

Production de documents écrits, audio et vidéo

Maîtrise de la réduction de documents écrits, audio et vidéo
- Lecture
  - reconstruction de la chaîne de signification
  - les trois niveaux de « lecture »
  - la lecture méthodique
- Rédiger préalablement
  - manipuler les tournures syntaxiques
  - maîtriser le lexique, l'orthographe et la grammaire
  - rédiger un message dont le graphisme soit lisible
  - maintenir l'enchaînement logique
  - respecter le système d'énonciation
  - reproduire les idées de l'auteur avec fidélité
  - Maîtrise de la synthèse de documents écrits, audio et vidéo
- Eléments de réalisation
  - les modalités : questions d'analyse et de compréhension, travaux d'écriture, types littéraires
  - l'énonciation : énoncé et énonciation, marques et pièges de l'énonciation
  - l'organisation lexicale : sens, justification, réseaux et champs lexicaux
  - la structure de l'argumentation : la problématique, thèse, arguments, exemples, les types de raisonnement, relation et connecteurs logiques

Civilisation Anglo-saxonne (Royaume Uni, Etats Unis, Australie…) ou hispanique

Lexique spécifique

Grammaire - Vocabulaire

Pratique orale - Phonétique

Lecture de journaux et documents spécialisés
- Vocabulaire spécifique
- Néologisme et abréviations

Commentaires et résumés de documents dans la langue

Thème et version de documents

Compréhension orale
- Traduction d'un message audio (traduction instantanée)

Discussion
- Les différents accents
- Les spécificités régionales

MODULES FP105 ET FP205 - TECHNIQUES ET PRATIQUES D'EXPRESSION ET DE COMMUNICATION

Intitulé :	Modules FP105 et FP205 - Techniques et pratiques d'expression et de communication
Période d'enseignement :	Module FP105 : 1er et 2ème semestre en DJ
	Module FP205 : 3ème et 4ème semestre en DJ
Langue d'enseignement :	Français
Validation :	Examens partiels pour 50 % de la note
	Examen final avec un écrit et un oral pour 50 % de la note restante
Heures d'enseignement :	3 heures par semaine

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION

Suivant le référentiel de l'EJC/ISFP

Culture générale et pratique de la communication

- Culture générale
  - définition de la communication
  - histoire de la presse
- Pratique de la communication
  - s'informer, les différents médias : du papier au numérique
  - analyser
  - structurer et argumenter
  - produire
  - optimiser la communication

Psychologie de la communication

- Théorie générale de la communication et sémiologie
  - de l'information à la communication
  - de la sémiologie à la sémantique
  - la communication interpersonnelle dans les organisations
- Dimension psychologique de la communication
  - les différentes approches psychologiques des partenaires de la communication
  - outils de recherche et d'analyse de contenus
- Dimension sociologique de la communication
  - sociologie : définitions, objets d'étude, méthodes.
  - structures sociales et rapports sociaux
  - critères et mécanismes de co-régulation sociale
  - les moyens et supports de communication des valeurs et normes sociales
  - les principaux domaines de la vie sociale et les codes socioculturels correspondants

Stratégie de communication des organisations

- La démarche de la communication
  - image de l'organisation et communication globale
  - la démarche stratégique
- Le cadre de la communication des organisations
  - typologie des organisations
  - les publics concernés
  - les auteurs de la communication
  - l'organisation de quelques professions
- La communication commerciale
  - les données mercatiques
  - les moyens disponibles
  - la stratégie
- La communication non marchande
  - la communication institutionnelle
  - la communication sociale
  - la communication interne

L'écriture journalistique

- L'information
  - pourquoi Internet ?
  - définir le lecteur
  - comment informer ce lecteur-là
  - les contraintes
  - la logique de l'environnement
- L'écriture
  - la dépêche d'agence
  - l'essentiel et l'accessoire
  - les phrases
  - le style
  - l'accroche
  - les plans
- Les genres
  - l'informatif
  - le commentaire
  - le genre élaboré
  - l'encadré
- L'impact visuel
  - le titre
  - le chapeau
  - les illustrations
  - la typographie
  - la Une
- Les sources d'informations
  - l'information reçue
  - les sources documentaires
  - l'information recherchée
  - le secret des sources

MODULES FP312 à FP512 - COLLECTE ET ANALYSE DE L'INFORMATION ECRITE

Intitulé :	Modules FP312, FP412 et FP 512 - Collecte et analyse de l'information
Période d'enseignement :	Module FP312 : 5ème et 6ème semestre en DJ ou 1er et 2ème semestre en DSJ Module FP412 : 3ème et 4ème semestre en DSJ Module FP512 : 5ème et 6ème semestre en DSJ
Langue d'enseignement :	Français
Validation :	Examens partiels pour 50 % de la note Examen final avec un écrit et un oral pour 50 % de la note restante
Heures d'enseignement :	Modules 312 et 412 : 6 heures par semaine Module 512 : 7 heures 30 par semaine

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION

Suivant le référentiel de l'EJC/ISFP

Les sources d'information

Méthodes de recherches

Informations reçues
- Communiqués de presse
- Courrier des lecteurs
- Communications diverses

Sources documentaires
- Agence de presse
- Internet
- Banque de données

Le terrain
- L'enquête
- Le reportage
- L'interview :
  - les différents types d'interview, préparation, déroulement, réécriture

La lecture, l'audition, le visionnage et la critique de l'information
- décrypter, synthétiser, critiquer et recouper les sources

La provenance des informations

La vérification de l'information et ses possibilités d'exploitation

La part de risque

Lecture et analyse pratique

Synthèse

MODULES FP315 à FP515 ET FP316 à FP516 - TRAITEMENT DE L'INFORMATION RADIO / AUDIOVISUEL

Intitulé :	Module FP315 -Traitement de l'information – Radio Modules FP 415 et FP515 -Traitement de l'information – Option Radio Module FP316 - Traitement de l'information – Audiovisuel Modules FP416 et FP516 - Traitement de l'information – Option Audiovisuel
Période d'enseignement :	Modules FP315 et FP316 : 5ème et 6ème semestre en DJ ou 1er et 2ème semestre en DSJ Modules FP415 et FP416 : 7ème et 8ème semestre en DJ ou 3ème et 4ème semestre en DSJ Modules FP515 et FP516 : 9ème et 10ème semestre ou 5ème et 6ème semestre en DSJ
Langue d'enseignement :	Français
Validation :	Examens partiels pour 50 % de la note Examen final avec un écrit et un oral pour 50 % de la note restante
Heures d'enseignement :	Modules FP315 et FP316 : 1 heure 30 par semaine Modules FP415 et FP416 : 3 heures par semaine Modules FP515 et FP516 : 4 heures 30 par semaine

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION

Suivant le référentiel de l'EJC/ISFP

Remarque :
En 1ère année les module FP315 et FP316 Traitement de l'information – Radio et Traitement de l'information : Audiovisuel sont obligatoires. Par contre en 2ème et 3ème année les modules FP415, FP515, FP416 et FP516 sont optionnels, l'étudiant choisira l'option Radio ou l'option Audiovisuel.

La forme et le fond

La problématique

La mise en forme selon le support

Quel est le public ? Qui informe –t-on ?

Le ton de l'information en fonction des spécificités du sujet ou des lecteurs

La dépêche d'agence : l'information claire et directe

Le style et l'accroche journalistique

Le plan de l'article

Les différents genres informatifs : la brève, le filet, l'article, le résumé, le commentaire, l'écho, le billet…

La mise en page et l'impact visuel de l'information

- Titres et sans titres
- Les illustrations
- La typographie

Vie pratique

LE LOGEMENT

Afin de favoriser l'installation de nos étudiants à Toulouse-Blagnac, nous mettons à leur disposition, sur simple demande et gratuitement, deux services spécifiques : une brochure "Logement et vie pratique » et le « Forum du logement ».

➲ **BROCHURE « LOGEMENT ET VIE PRATIQUE»**

D'une part, cette brochure répertorie les adresses utiles et les différentes pistes pour trouver un logement sur Toulouse-Blagnac :

- Les aides au logement et quelques règles à connaître
- Les divers organismes de logement : CRIJ, CROUS, …
- Les résidences étudiantes qui proposent des appartements type T1, T2 équipés, parfois meublés, avec accès à divers services : salle de sport, cafétéria, …
- Les logements sociaux HLM (l'attribution se fait sur des critères sociaux)
- Les cités et résidences universitaires gérées par le CROUS, (l'attribution se fait sur des critères sociaux)
- Les agences immobilières qui proposent un grand nombre d'offres de location et de ventes, moyennant des frais d'agence ou frais de gestion
- Les centres d'hébergement et les foyers qui proposent un ensemble de prestations et de garanties, en particulier pour les étudiants très jeunes
- Les sites Internet

D'autre part, vous y trouverez aussi les rubriques :

- « Travailler » : informations sur vos droits, CV et lettre de motivation, des idées d'emplois saisonniers
- « Pratique » : informations sur Blagnac et Toulouse (cinémas, médiathèque, équipements sportifs, musées…)

➲ **FORUM DU LOGEMENT**

Le forum du logement géré par le secrétariat de l'ISFP, a pour objet de permettre à **nos étudiants inscrits** :

- de connaître les coordonnées de quelques particuliers qui nous proposent des logements
- de proposer ou de rechercher un logement en colocation. La procédure est la suivante : l'étudiant informe par écrit (ou par courriel) le secrétariat de son souhait en fixant les conditions générales (préférence garçon/fille, loyer maxi…). Suivant la concordance des demandes, le secrétariat fournira, après accord des personnes concernées, les coordonnées de chacun.
- pour les étudiants n'ayant pas Internet, d'avoir accès aux petites annonces des publications locales

Secrétariat : 05 61 71 60 43

➲ **LES AIDES AU LOGEMENT**

Il existe trois types d'aide au logement, aide personnalisée au logement (APL), allocation de logement à caractère social (ALS) et allocation de logement à caractère familial (ALF). Ces aides ne sont pas cumulables.
Renseignements : **CAF Toulouse :** 24 Rue Riquet 31046 Toulouse Cedex 9 - 08 21 01 99 31
Simulation de vos droits sur Internet **:** www.caf.fr *(formulaires de demande d'aide au logement en ligne).*

LES REPAS

De nombreuses possibilités permettent de se restaurer à Blagnac, le midi ou le soir. Nous vous proposons quatre solutions :

➲ **LA RESTAURATION COLLECTIVE ET PRIVEE**

Plus de quarante lieux de restauration collective ou privée se trouvent à proximité de l'ISFP. Ils assurent la restauration des personnels des nombreuses entreprises installées à Toulouse Blagnac (AIRBUS, AEROSPATIALE, AEROPORT INTERNATIONAL, ZONE AEROPORTUAIRE de Toulouse-Blagnac, LECLERC, CHR PURPAN, etc..).
Tous les niveaux de prix et de qualité y sont représentés.

➲ **LE FOYER DE L'ISFP**

Sur le site du 265 route de Grenade à Blagnac, l'ISFP possède un foyer équipé de micro-ondes, d'une cafetière et de distributeurs de boissons. Les étudiants peuvent s'y réunir durant la journée et particulièrement lors des repas afin de consommer sur place leurs plats emportés.

➲ **LE CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS – SECTION RESTAURATION HOTELLERIE**

A proximité de notre établissement du 265 route de Grenade à Blagnac, ce CFA accueille nos étudiants. Les prix varient de 2 à 3 € pour un plat et de 4 à 5 € pour le repas complet.
21 Avenue Georges Brassens 31700 BLAGNAC

➲ **LE RESTAURANT DU CROUS**

A proximité de notre établissement du 265, route de Grenade à Blagnac, ce restaurant de 170 places accueille nos étudiants. Le prix du ticket repas est de 2€85 (tarif 2008).
5 rue Georges Sand 31700 BLAGNAC

BLAGNAC



➲ **HOTEL DE VILLE**
Place Jean Louis Puig 31706 Blagnac – 05 61 71 .72 00 / www.mairie-blagnac.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h45
Service de la carte blanche : 05 61 71 73 20 (8h30/12h et 13h30/18h) / carteblanche@mairie-blagnac.fr
La carte blanche est un moyen de paiement et d'accès aux services municipaux blagnacais : restauration scolaire, centre de loisirs, piscine et patinoire, Odyssud.

➲ **CPAM ET CAF :** Avenue des Pins, Blagnac– 0 820 25 31 10 / www.caf.fr

➲ **CENTRE MEDICO-SOCIAL :** 10 Avenue du Parc, Blagnac - 05 61 71 03 50



➲ **MAISON DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION**
La maison de l'emploi et de l'insertion regroupe le Service emploi municipal, la mission locale et le PIJ.
1 bis Rue des mimosas, Blagnac - 05 61 71 01 50
Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h (fermeture à 17h le vendredi).

- ✓ **PIJ**
  Un lieu d'information pour tous les jeunes, doté d'un centre de documentation et d'une salle multimédia.
  Il offre également un accompagnement ciblé dans les différentes démarches de la vie quotidienne (logement, formation, jobs,…). Permanence du CLLAJ Comité Local du logement autonome des jeunes sur RV.
  Tél 05 61 71 01 55 / pij31.blagnac@crij.org
  Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h (fermeture à 17h le vendredi).

- ✓ **Mission locale**
  Accueil, information et orientation des jeunes de 16 à 25 ans à la recherche d'un emploi - 05 61 71 02 70

➲ **MAISON DE LA SOLIDARITÉ**



La maison de la solidarité accueille, informe et propose un accompagnement personnalisé dans les démarches sociales. Elle propose un soutien individuel dans les démarches relatives aux difficultés financières, à la santé, au logement, au handicap, au RMI... ainsi que des animations collectives autour de la santé, du logement, de la consommation, du surendettement…
7, place Jeanne Hérisson - 05 61 71 76 12
Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

➲ **ANPE**
11, mail Louis Aragon, Blagnac – 0 811 550 131 / www.anpe.fr / ale.blagnac@anpe.fr
Ouverte du lundi au jeudi de 8h45 à 16h45 et le vendredi de 8h45 à 11h45.

➲ **CINEMAS**

- ✓ **Méga CGR :** ZAC Grand Noble, Blagnac, 12 salles – 08 92 68 85 88 / www.cgrcinemas.fr/blagnac
- ✓ **Le Rex :** 11 Rue Baquié Fonade, Blagnac – 05 61 71 56 16

➲ **ODYSSUD - ESPACE CULTURE MULTIMÉDIA**
4 Avenue du Parc, Blagnac – 05 61 71 75 15 / www.odyssud.com



- ✓ **L'atelier** (postes Mac et PC), logiciels dédiés aux différents supports multimédia (bureautique, image, son, web, vidéo…), périphériques (imprimantes, graveur CD, caméra numérique) et jeux vidéos. Ateliers de création graphique, stages de sensibilisation à Internet et à l'informatique musicale.
  Ouvert en libre service.
- ✓ **La Médiathèque :** Une bibliothèque adulte et une bibliothèque Jeunesse, postes en réseau pour recherche documentaire sur Internet et consultation de Cd Roms.
  Ouverte le mardi, mercredi, vendredi et samedi de 13h à 19h.
- ✓ **La ludothèque :** utilisation gratuite sur place, prêt pour les adhérents et animations ponctuelles
  Ouverte du mardi au samedi de 13h à 19h

C'est aussi deux salles de spectacles (Musique, théâtre, danse), une salle d'expositions, un auditorium et une halte-garderie.

➲ **CONSERVATOIRE, ECOLE DE DANSE**
Place des arts, Blagnac – 05 62 74 51 60

➲ **ATELIERS D'ART**
2 Rue Croix blanche, Blagnac – 05 61 71 63 12

- ✓ **Arts plastiques :** dessin, peinture, gravure, modèle vivant. Public adultes enfants et ados.
- ✓ **Bricol'art :** bricolage créatif adultes et enfants.
- ✓ **Terre :** modelage, diverses techniques de façonnage, sculpture, tour, technique du raku, émaillage.
- ✓ **Reliure :** reliure traditionnelle et originale, mosaïque, dorure, titrage des livres, marbrure du papier.
- ✓ **Photo :** initiation, perfectionnement, prises de vue, développement et tirage.
- ✓ **Encadrement classique et créatif :** restauration de cadres anciens, dorure à la feuille et patines.
- ✓ **Patchwork :** création d'objets utilitaires et décoratifs (plaids, dessus de lit, tapis de jeux enfants…), selon différentes techniques d'assemblage.
- ✓ **Arts appliqués :** peinture décorative sur bois et tôle, pochoir, peinture sur soie, coton, laine et lin par application ou par teinture.
- ✓ **Théâtre :** ateliers collectifs pouvant donner lieu à des spectacles originaux. Enfants et ados.

➲ **PISCINES**



- ✓ **Piscine municipale - Complexe nautique des Ramiers**
  Ouvert été et hiver – 05 61 71 76 31
  Natation et plongée
  De 2€ à 2€70 selon la période et tarif général ou réduit.
  Tarifs réduits avec la Carte Blanche

- ✓ **Bassin d'apprentissage :** 05 61 71 76 31
  Cet équipement est conçu pour des activités spécifiques et notamment pour les plus petits avec des espaces aquatiques aménagés comprenant des modules de jeux et du matériel pédagogique.
  Aquagym, natation initiation, activités aquatiques

➲ **PATINOIRE**
10 Avenue du Général De Gaulle – 05 62 74 71 40 / www.patinoireblagnac.fr
De 2€70 à 5€ selon tarif général ou réduit, soirée à thème, tarifs réduits avec la carte blanche…
Patinage sur glace, hockey, animations, soirées à thème.

➲ **COMPLEXES SPORTIFS**

- ✓ **Complexe sportif du Ramier :** Rugby, football brésilien, pétanque, billard français, patinage à roulette, roller skating, salle polyvalente, Club House Basket, centre de dressage canin

- ✓ **Complexe sportif de Naudin :** Boxe anglaise, gymnastique, tir à l'arc, arts martiaux, tennis de table, tir au pistolet à air comprimé, padel, pelote basque…

- ✓ **Complexe sportif du Ritouret :** Volley ball, basket, handball, rugby, twirling, judo, tennis (courts extérieurs et intérieurs), lac de pêche

- ✓ **Complexe sportif des Barradels :** Football, badminton, pétanque

- ✓ **Complexe sportif du Grand Noble :** Rugby, football, athlétisme, basket, handball

- ✓ **Base de sports des 15 sols :** Fosses de ball-trap, piste 4x4, piste d'aéromodélisme, lacs de pêche, stands de tir

- ✓ **Centres privés :**
  - Aéro-squash 94 Avenue de Cornebarrieu – 05 61 71 94 07
  - Anatogym : 1 Rue du Limousin – 05 61 71 56 00
  - Euroforme : 82 Route de Grenade – 05 61 71 88 81
  - Movida : Impasse Emile Zola – 05 61 71 45 28
  - Espace Arts martiaux : 94 Rue de Bordebasse – 05 61 71 24 87

➲ **LES PARCS**
A pied ou à vélo, Blagnac propose plusieurs lieux et circuits de balade.

- ✓ **Parc du Ritouret,** Odyssud
- ✓ **Parc des Ramiers,** berges de la Garonne
- ✓ **Parc du Grand Noble**
- ✓ **Ramier des 15 sols,** l'île aux oiseaux

LES TRANSPORTS

➲ TRANSPORTS PAR MOYENS PERSONNELS

L'ISFP étant proche du périphérique toulousain, l'accès en automobile y est extrêmement aisé. Les places de stationnement sont à proximité de l'établissement.

➲ LES TRANSPORTS EN COMMUN

✓ TISSEO - Réseau urbain

Tisséo - SMTC gère les transports publics de l'agglomération toulousaine.
Allô Tisséo 05 61 41 70 70 / www.tisseo.fr
- Carte Pastel 16-25 ans : Abonnement 31 jours à 22 € / 10 voyages à 6€70.
- Carte Pastel 26 ans et + : Abonnement 31 jours à 37 € ou 7 jours à 10€50 / 10 voyages à 8€50.

Le Métro Toulousain

Le Métro toulousain est composé de deux lignes A et B. La ligne A traverse Toulouse du Nord-est au Sud-ouest (Gramont / Basso Cambo) et la ligne B du Nord-est au Sud-est (Borderouge / Ramonville).
La ligne C est une ligne SNCF accessible avec un titre de transport urbain (Arènes / Colomiers).

Des parcs-relais (parkings) sont mis à disposition gratuitement dans les stations suivantes : Gramont, Argoulet, Jolimont, Arènes et Basso Cambo (ligne A) et Borderouge, La vache et Ramonville (ligne B).
La station Marengo SNCF est en correspondance avec le réseau ferroviaire TER, les grandes lignes SNCF et la gare routière pour les lignes de transport interurbain. A la station Arènes, le métro est en correspondance avec la Gare Saint-Cyprien - Arènes de la ligne C.

Le réseau de bus

Les bus desservent 87 lignes urbaines.

Plusieurs lignes de bus du réseau Toulousain relient Blagnac au métro toulousain.
- 66 : Métro A St-Cyprien – Ancely – Blagnac Ritouret (66S réseau de soirée jusqu'à 00h35 et 1h05 le WE)
- 70 : Métro B Jeanne d'Arc – Purpan – Ancely - Blagnac
- 71 : Métro B Jeanne d'Arc – Blagnac – Beauzelle – Seilh – Aussonne

Blagnac est aussi desservi par la ligne 17 : Mondonville – Cornebarrieu – Blagnac

✓ Les navettes urbaines municipales



Gratuites, les trois navettes Nord, Centre Sud et Spéciale, desservent les différents quartiers de Blagnac du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00 et le samedi matin jusqu'à 12h30.

Hôtel de Ville Blagnac : Place Jean-Louis Puig, Blagnac
05 61 71 75 90 / www.mairie-blagnac.fr

✓ Les bus du Conseil général

La carte Arc en Ciel Jeunes et la carte Midi-Pyrénées Etudiant (réseau des liaisons régionales) permettent aux jeunes de moins de 26 ans d'économiser 50 % sur le prix du billet.

Conseil Régional DIT : 22 Boulevard Maréchal Juin, Toulouse - 05 34 45 96 47 / www.cg31.fr/bus.asp
Gare Routière : 68-70 Boulevard Pierre Sémard, Toulouse
Accès Métro Station Marengo - 05 61 11 75 16 / 05 61 61 67 67

Lignes desservant Blagnac :
- 62 :Toulouse Gare routière – Seilh – Grenade – Larra – Launac.
- 70 : Toulouse Gare routière – Aussonne – Grenade.
- 73 : Toulouse Gare routière – Mondonville – Launac – Cadours.
- 88 : Toulouse Gare routière – Seilh – Grenade.
- 709 : Colomiers – Blagnac – Grenade.

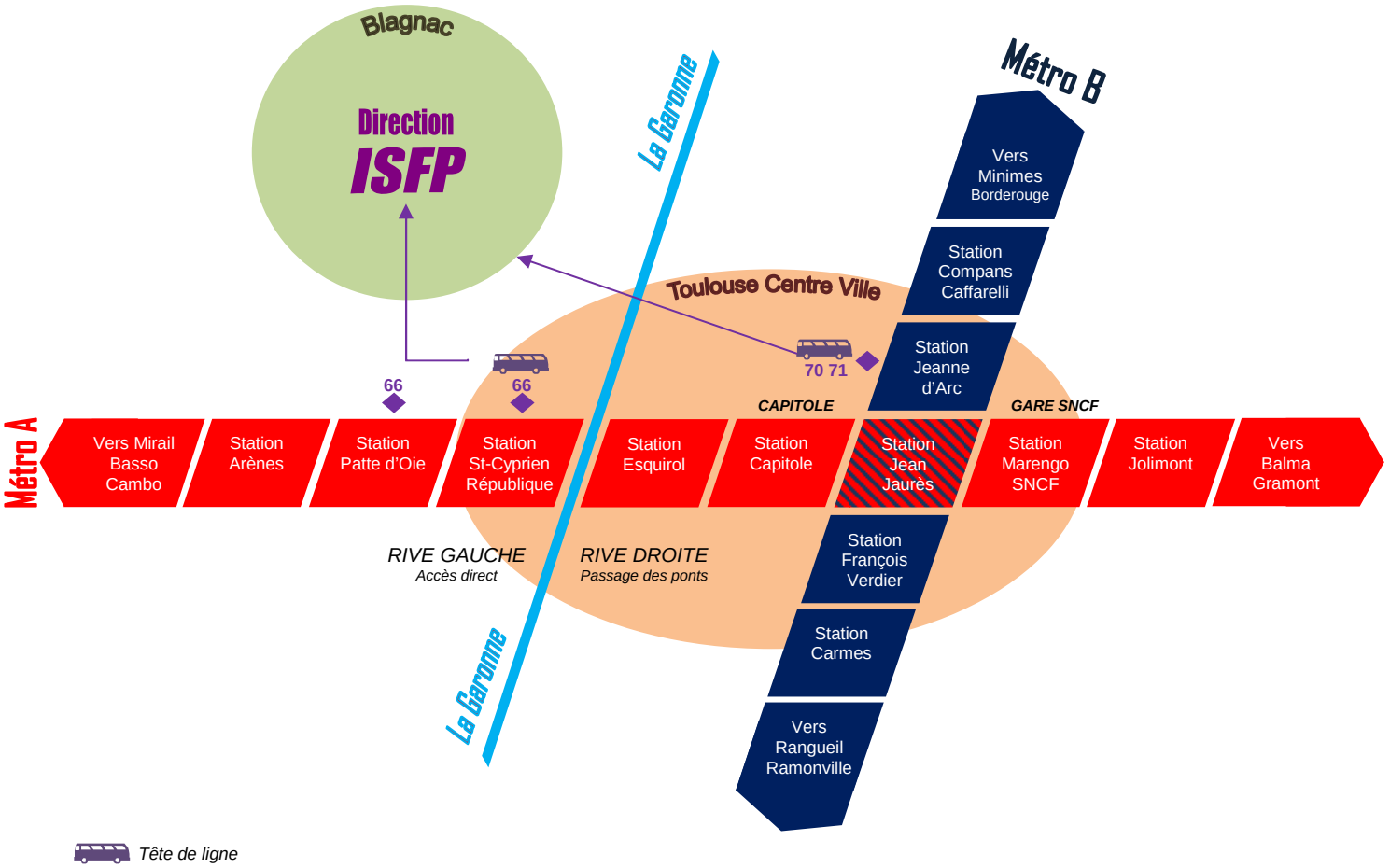


MOYENS D'ACCÈS A L'ISFP

	Ligne 66	Ligne 70	Ligne 71	Flux automobiles
Fréquence	toutes les 9 à 11 mn	toutes les 10 à 20 mn	toutes les 10 à 20 mn	Matin et soir* : Flux général opposé au déplacement de nos étudiants : Accès très rapide
Liaison Métro	St Cyprien	Jean Jaurès	Jean Jaurès	
Départ Toulouse	St Cyprien	Jeanne D'Arc	Jeanne D'Arc	
Arrêts pour le 58	Guyenne	Sœurs	Jean Moulin	
Arrêts pour le 265	Terminus Ritouret	Terminus IUT	Riou	
Terminus Ligne	Blagnac-Ritouret	Blagnac Place Brassens	Beauzelle/Aussonne	

** Remarque générale sur l'accès à l'ISFP et le flux automobile :*
Le flot de la circulation automobile s'opère en sens opposé du flux des étudiants en direction ou au départ de l'ISFP. Ainsi, nos étudiants croisent matin et soir les résidents excentrés de Toulouse (matin : entrée importante dans le centre de Toulouse et déplacement de nos étudiants résidant au centre vers la périphérie, vers l'ISFP ; soir : situation opposée) en bénéficiant donc d'une fluidité du trafic très appréciée.

PLAN METRO BUS



INSTITUT SUPERIEUR DE FORMATION PROFESSIONNELLE



CPO

Centre de Préparation aux concours et d'Orientation

cpo@isfp.net

Enseignement	
Professeur des écoles	BAC + 5
Social	
Moniteur éducateur	Niveau 3ème
Assistant de service social	BAC
Educateur spécialisé	BAC
Educateur de jeunes enfants	BAC

Centre de formation aux Carrières Educatives et Sociales

CCES

BTS Diététique	BAC
BTS Economie Sociale Familiale	BAC
DE Conseiller Economie Sociale Familiale	BTS ESF

cces@isfp.net

www.isfp.net

Ecole de Journalisme et de Communication

ejc@isfp.net

EJC

Entrée en 1ère année Formation Journaliste	BAC
Entrée en 2ème année Formation Journaliste	BAC+2
Entrée en 1ère année de Formation Supérieure de Journaliste	BAC+3

Tél 05 61 71 60 43 - Fax 05 61 71 98 04